En ce début 2022 , la mairie vous accueille désormais à l’Accueil Citoyens, situé cour de la Ferme briarde, où vous pouvez réaliser l’ensemble de vos démarches.



Nouvelle année, nouveau service ! En ce début 2022 , la mairie vous accueille désormais à l’Accueil Citoyens, situé cour de la Ferme briarde, où vous pouvez réaliser l’ensemble de vos démarches.

Qu’ils s’agissent de vos démarches d’État civil, liées à votre famille (scolarité et péri-scolarité, calcul du quotient familial…) ou encore de règlement de factures (régie centralisée) ; c’est à l’Accueil Citoyens qu’il faut vous rendre.

Désormais, l’ancien accueil situé au niveau de l’Hôtel de Ville n’accueille plus de public, et une borne à l’entrée du nouvel Accueil Citoyens vous permettra d’être redirigé(e) directement vers le bon agent municipal en fonction de votre demande.

C’est dans le cadre d’une volonté de modernisation des services publics que l’Accueil Citoyens s’accompagne de la possibilité de prendre rendez-vous directement en ligne.

Avec votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone, prenez rendez-vous pour certaines de vos démarches, depuis n’importe où et quand vous le souhaitez.

Dans quels cas prendre rendez-vous et comment ? [1]

A noter qu’un photomaton est également mis à disposition pour compléter vos pièces à fournir lors de vos demandes.

INFOS PRATIQUES

Accueil Citoyens – Cour de la Ferme Briarde

Tél : 01 70 05 47 00

Horaires de l’Accueil citoyens :

le lundi : 8h30-12h / 13h30-18h

le mardi : 8h30-18h sans interruption
le mercredi : 8h30-12h / 13h30-18h
le jeudi : fermé le matin / 13h30-19h30
le vendredi : 8h30-12h / 13h30-18h
le samedi : 8h30-12h

Publié le 07 février 2022

URL de la source (modifié le 14/02/2022 - 17:29): https://www.pontault-combault.fr/actualites-0/rendez-vous-laccueil-citoyens

Liens
[1] https://www.pontault-combault.fr/mes-demarches/prenez-rendez-vous